
**SUPPLÉMENT RELATIF À L'OFFRE D'OBLIGATIONS ZÉRO-COUPON PAR VIZIO
CAPITALISATION SRL**

LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI PAR VIZIO CAPITALISATION SRL.

**LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU
APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.**

1^{er} décembre 2022

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON
INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT FAISANT L'OBJET DE CETTE NOTE NE SONT PAS COTÉS :
L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DES GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À
UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT.**

*Les termes commençant par des majuscules font référence et doivent être interprétés
conformément aux définitions contenues dans les Termes et Conditions des Obligations Zéro-
Coupon, figurant en annexe à la Note d'Information.*

I. Introduction

Le présent document a été établi par la Société en date du 1^{er} décembre 2022.

Le présent document (ci-après, le « **Supplément** ») est un supplément à la note
d'information relative à l'offre publique d'Obligations Zéro-Coupon Vizio Capitalisation 10
ans (ci-après, la « **Note d'Information** ») et doit être lu conjointement avec la Note
d'Information.

Le Supplément a été approuvé par le conseil d'administration de la Société en date du 1^{er}
décembre 2022.

II. Object du Supplément

Le Supplément vise à informer les Investisseurs d'une modification des Termes et Conditions
des Obligations Zéro-Coupon, en leur article 9 qui est relatif aux modalités de
remboursements anticipés des Obligations Zéro-Coupon.

L'article 9.1. des Termes et Conditions des Obligations Zéro-Coupon est supprimé et n'est pas remplacé. L'article 9.2. dont le titre est supprimé devient un article unique repris sous l'article (unique) 9. des Termes et Conditions des Obligations Zéro-Coupon.

La Société atteste qu'à l'exception de ce qui est repris dans le présent Supplément, il n'y a pas eu d'autre fait nouveau significatif, d'erreur ou d'inexactitude significative concernant les informations contenues dans la Note d'Information depuis sa date de publication.

En cas de contradiction entre une information figurant dans le présent Supplément et une information figurant dans la Note d'Information, ce sont les informations figurant dans le Supplément qui prévalent.

III. Droit de rétractation

Conformément à l'article 15 (3) de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les Investisseurs qui ont accepté de souscrire des Obligations Zéro-Coupon avant la publication du présent Supplément et à qui ces Obligations Zéro-Coupon n'ont pas encore été livrées, ont le droit de révoquer cette souscription.

Ce droit de rétractation doit être exercé par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse « infos@viziocapital.com » dans les 3 jours ouvrables suivant la publication de ce Supplément, à savoir pour le 06/12/2022 à 23h59 (CET). En cas d'exercice valable du droit de rétractation, le prix de souscription payé par l'Investisseur sera remboursé sans intérêts dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception, par la Société, du courrier électronique de l'Investisseur matérialisant l'exercice de son droit de rétractation. Le remboursement sera effectué sur le compte bancaire indiqué par l'Investisseur dans le formulaire de souscription.